formation-ARC.Suisse

Descriptif de formation

Les jeudis 28 octobre + 4, 11, 18, 25 novembre + 2 décembre 2027 – 17h30 à 19h30

Le français au travail – communiquer avec aisance (Module II)

Tu as des bases en français et tu souhaites passer à la vitesse supérieure ? Ce module fait suite au Module I (ou peut se suivre de manière indépendante) pour t'aider à gagner en autonomie et à t'affirmer dans des situations professionnelles plus larges. Grâce à une approche basée sur des scénarios concrets, l'accent n'est plus seulement sur les échanges de base, mais sur la transmission d'informations, la participation active en groupe (réunions, briefings), les appels téléphoniques et les premiers écrits professionnels.

Objectifs
Je…
- ➔ peux transmettre des informations claires et expliquer brièvement une situation.
- ➔ suis capable de participer activement à des briefings ou des réunions simples.
- ➔ peux assurer des appels téléphoniques et transmettre des messages professionnels.
- ➔ explique un problème ou une erreur et demande de l'aide.
- ➔ comprends des messages professionnels courts et en rédige de simples.

Contenu
Pédagogie active ancrée dans le terrain, avec une co-construction des scénarios selon les besoins réels du groupe (téléphone, participation à des réunions, signalement de problèmes, transmission de consignes, rédaction de courts messages, etc.).

Animation
Antonia O'Brien, professeure de français

Public cible, nombre de participant·e·s
Le cours s'adresse à des personnes actives professionnellement ayant déjà des bases en français (niveau A2), qui utilisent ou souhaitent utiliser la langue dans leur quotidien professionnel, et qui ressentent le besoin de franchir un cap : oser prendre la parole en réunion, gérer le téléphone, transmettre des informations de manière autonome ou rédiger de petits messages écrits.
Limité à 12 personnes

Lieu
En ligne

Inscription et désistement
Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.
Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **lundi 28 septembre 2027** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais

Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :

- **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : 750.- (documentation de cours et repas inclus)